

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : poste comptable?

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 857 200,74	9 857 200,74
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 857 200,74	9 857 200,74
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 929 500,00	7 929 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 929 500,00	7 929 500,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	17 786 700,74	17 786 700,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	2 383 897,89	2 383 897,89	2 383 897,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 720 531,00	1 720 531,00	1 720 531,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	180 500,00	180 500,00	180 500,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	5 540 928,89	5 540 928,89	5 540 928,89
66	Charges financières	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00	1 712 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	7 592 928,89	7 592 928,89	7 592 928,89
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 328 271,85	1 328 271,85	1 328 271,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		936 000,00	936 000,00	936 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		2 264 271,85	2 264 271,85	2 264 271,85
TOTAL		0,00	0,00	9 857 200,74	9 857 200,74	9 857 200,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	7 666 700,74	7 666 700,74	7 666 700,74
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	7 956 200,74	7 956 200,74	7 956 200,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 809 500,00	1 809 500,00	1 809 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	9 765 700,74	9 765 700,74	9 765 700,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		91 500,00	91 500,00	91 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		91 500,00	91 500,00	91 500,00
TOTAL		0,00	0,00	9 857 200,74	9 857 200,74	9 857 200,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 172 771,85
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 364 000,00	2 364 000,00	2 364 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	3 164 000,00	3 164 000,00	3 164 000,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	6 198 000,00	6 198 000,00	6 198 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	7 638 000,00	7 638 000,00	7 638 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		91 500,00	91 500,00	91 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		291 500,00	291 500,00	291 500,00
	TOTAL	0,00	0,00	7 929 500,00	7 929 500,00	7 929 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	735 000,00	735 000,00	735 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	4 642 228,15	4 642 228,15	4 642 228,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	5 377 228,15	5 377 228,15	5 377 228,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	5 465 228,15	5 465 228,15	5 465 228,15
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 328 271,85	1 328 271,85	1 328 271,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		936 000,00	936 000,00	936 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		2 464 271,85	2 464 271,85	2 464 271,85
	TOTAL	0,00	0,00	7 929 500,00	7 929 500,00	7 929 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 172 771,85

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 383 897,89		2 383 897,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 720 531,00		1 720 531,00
014	Atténuations de produits	1 256 000,00		1 256 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00		180 500,00
66	Charges financières	320 000,00	0,00	320 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 712 000,00	0,00	1 712 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	936 000,00	936 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 328 271,85	1 328 271,85
Dépenses d'exploitation – Total		7 592 928,89	2 264 271,85	9 857 200,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	91 500,00	91 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 440 000,00	0,00	1 440 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 164 000,00		3 164 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	330 000,00	0,00	330 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	340 000,00	0,00	340 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 364 000,00	200 000,00	2 564 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 638 000,00	291 500,00	7 929 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	275 000,00		275 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 666 700,74		7 666 700,74
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00		14 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 809 500,00	91 500,00	1 901 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 765 700,74	91 500,00	9 857 200,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	88 000,00	0,00	88 000,00
13	Subventions d'investissement	735 000,00	0,00	735 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 642 228,15	0,00	4 642 228,15
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		936 000,00	936 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 328 271,85	1 328 271,85
Recettes d'investissement – Total		5 465 228,15	2 464 271,85	7 929 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	2 383 897,89	2 383 897,89
60221	Combustibles et carburants	0,00	1 000,00	1 000,00
60222	Produits d'entretien	0,00	1 500,00	1 500,00
60224	Fournitures de magasin	0,00	140 000,00	140 000,00
60226	Vêtements de travail	0,00	10 000,00	10 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	0,00	35 000,00	35 000,00
605	Achats d'eau	0,00	81 000,00	81 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	629 000,00	629 000,00
6062	Produits de traitement	0,00	3 900,00	3 900,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	70 000,00	70 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 400,00	4 400,00
6066	Carburants	0,00	32 400,00	32 400,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	27 900,00	27 900,00
6071	Compteurs	0,00	97 000,00	97 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	124 500,00	124 500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	37 000,00	37 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	28 140,00	28 140,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	21 000,00	21 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	45 100,00	45 100,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 670,89	1 670,89
61551	Entretien matériel roulant	0,00	18 000,00	18 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	35 500,00	35 500,00
6156	Maintenance	0,00	42 000,00	42 000,00
6161	Multirisques	0,00	9 800,00	9 800,00
6168	Autres	0,00	800,00	800,00
618	Divers	0,00	34 200,00	34 200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	10 391,00	10 391,00
6228	Divers	0,00	5 891,00	5 891,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	500,00	500,00
6256	Missions	0,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 300,00	3 300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	19 700,00	19 700,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 000,00	3 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	96 000,00	96 000,00
6288	Autres	0,00	85 105,00	85 105,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	2 000,00	2 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	324 000,00	324 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	35 000,00	35 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 720 531,00	1 720 531,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	331 945,00	331 945,00
6331	Versement de transport	0,00	4 686,00	4 686,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 905,00	3 905,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	7 897,00	7 897,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	799 123,00	799 123,00
6413	Primes et gratifications	0,00	149 541,00	149 541,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	18 226,00	18 226,00
6415	Supplément familial	0,00	10 692,00	10 692,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	131 592,00	131 592,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	14 524,00	14 524,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	235 478,00	235 478,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	3 579,00	3 579,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	8 343,00	8 343,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	180 500,00	180 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	140 000,00	140 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	39 000,00	39 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 500,00	1 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	5 540 928,89	5 540 928,89
66	Charges financières (b) (8)	0,00	320 000,00	320 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	270 000,00	270 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	19 000,00	19 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	7 592 928,89	7 592 928,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 328 271,85	1 328 271,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	936 000,00	936 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	936 000,00	936 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	2 264 271,85	2 264 271,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 264 271,85	2 264 271,85
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	9 857 200,74	9 857 200,74

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	275 000,00	275 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	0,00	35 000,00	35 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	7 666 700,74	7 666 700,74
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	4 942 560,00	4 942 560,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	1 095 800,00	1 095 800,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	515 840,00	515 840,00
704	Travaux	0,00	176 000,74	176 000,74
7064	Locations de compteurs	0,00	870 000,00	870 000,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	0,00	24 000,00	24 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	16 000,00	16 000,00
7082	Commissions et courtages	0,00	2 000,00	2 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	7 500,00	7 500,00
7087	Remboursement de frais	0,00	17 000,00	17 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 500,00	14 500,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	500,00	500,00
7588	Autres	0,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	7 956 200,74	7 956 200,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 809 500,00	1 809 500,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 798 500,00	1 798 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	9 765 700,74	9 765 700,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	91 500,00	91 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	91 500,00	91 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	91 500,00	91 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	9 857 200,74	9 857 200,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 857 200,74
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	330 000,00	330 000,00
2031	Frais d'études	0,00	180 000,00	180 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	340 000,00	340 000,00
2111	Terrains nus	0,00	20 000,00	20 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	85 000,00	85 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	75 000,00	75 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	35 000,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	2 364 000,00	2 364 000,00
2313	Constructions	0,00	70 000,00	70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 294 000,00	2 294 000,00
102020001	Opération d'équipement n° 102020001 (5)	0,00	2 884 000,00	2 884 000,00
102020002	Opération d'équipement n° 102020002 (5)	0,00	280 000,00	280 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	6 198 000,00	6 198 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 440 000,00	1 440 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 440 000,00	1 440 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	1 440 000,00	1 440 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	7 638 000,00	7 638 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	91 500,00	91 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	91 500,00	91 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	91 500,00	91 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	291 500,00	291 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	7 929 500,00	7 929 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	735 000,00	735 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	735 000,00	735 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 642 228,15	4 642 228,15
1641	Emprunts en euros	0,00	4 642 228,15	4 642 228,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	5 377 228,15	5 377 228,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	88 000,00	88 000,00
10222	FCTVA	0,00	88 000,00	88 000,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	88 000,00	88 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	5 465 228,15	5 465 228,15
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 328 271,85	1 328 271,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	936 000,00	936 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	936 000,00	936 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	2 264 271,85	2 264 271,85
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	2 464 271,85	2 464 271,85
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	7 929 500,00	7 929 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 929 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102020001 (1)
LIBELLE : STATION EAU POTABLE MUTUALISEE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 884 000,00	b 2 884 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 784 000,00	2 784 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 784 000,00	2 784 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 884 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102020002 (1)
LIBELLE : DEPLACEMENTS DE RESEAUX TRAVAUX RN88

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	280 000,00	b 280 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-280 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 212 947,01									
1641 Emprunts en euros (total)					10 212 947,01									
1425244	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	29/12/2017	15/01/2018	15/07/2018	700 000,00	F	1,77	1,770	1,770		A	C	O	A-1
534	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	08/10/2010	30/08/2018	30/11/2018	1 121 104,90	F	2,35	2,350	2,370		T	P	O	A-1
535	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2018	05/10/2018	07/01/2019	336 842,11	F	2,09	2,090	2,140		A	C	O	A-1
538	SFIL CAFFIL	02/07/2019	12/08/2019	01/09/2020	5 000 000,00	F	0,76	0,760	0,760		A	C	O	A-1
6899574	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2006	20/02/2006	25/12/2007	200 000,00	F	3,6	3,600	3,600		A	P	O	A-1
8019	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	10/10/2008	24/11/2008	15/01/2009	285 000,00	F	4,53	4,530	4,530		T	P	O	A-1
MON230732EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/05/2005	31/05/2005	01/06/2006	200 000,00	F	4,07	4,070	4,070		A	C	O	A-1
MON508272EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2015	02/02/2016	01/06/2016	460 000,00	F	2,04	2,040	2,060		T	P	O	A-1
MON526779EUR	BANQUE POSTALE	04/06/2019	09/12/20019	01/01/2021	300 000,00	V	0,39	0,390	0,400		A	C	O	A-1
MON528886EUR	SFIL CAFFIL	04/06/2019	26/06/2019	01/07/2020	860 000,00	F	1,46	1,460	1,460		A	C	O	A-1
MON530608EUR	SFIL CAFFIL	17/07/2019	09/09/2019	01/10/2020	750 000,00	F	1,35	1,350	1,350		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					10 427 950,30									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					10 427 950,30									
4801	CAISSE D EPARGNE	11/12/2001	11/12/2001	31/12/2001	914 694,10	F	1,99	1,990	1,990		A	C	O	E-3
4891	CREDIT AGRICOLE	10/01/2002	10/01/2002	31/12/2003	1 180 000,00	F	2,05	2,050	2,080		A	C	O	B-1
4901	CORPORATE AND INVESTMENT BANK CREDIT AGRICOLE	10/01/2003	10/01/2003	31/12/2004	1 000 000,00	F	2,28	2,280	2,310		A	C	O	A-1
4911	CORPORATE AND INVESTMENT BANK CREDIT FONCIER DE France	11/12/2001	20/12/2001	31/12/2002	618 943,01	F	2,69	2,690	2,690		A	P	O	E-3
5001	SFIL CAFFIL	07/08/2006	25/08/2006	31/12/2007	300 000,00	F	3,56	3,560	3,560		A	P	O	A-1
5021	SFIL CAFFIL	22/12/2005	01/12/2007	31/12/2008	600 000,00	F	1,97	1,970	1,970		A	P	O	E-3
5051	SOCIETE GENERALE	21/12/2006	21/12/2006	31/12/2007	1 000 000,00	F	3,86	3,860	3,920		A	X	O	A-1
5081	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/11/2007	28/11/2007	31/12/2008	400 000,00	F	4,5	4,500	4,560		A	C	O	A-1
5111	DEXIA CL	22/05/2008	31/12/2008	01/04/2009	700 000,00	F	4,39	4,390	4,460		T	P	O	A-1
5141	SOCIETE GENERALE	17/09/2009	01/12/2009	01/03/2010	1 400 000,00	F	4,25	4,250	4,380		T	C	O	A-1
5181	CREDIT FONCIER DE France	08/10/2010	07/01/2011	31/03/2012	500 000,00	F	2,94	2,940	2,970		T	P	O	A-1
5191	CREDIT FONCIER DE France	25/10/2012	25/10/2012	25/01/2013	1 700 000,00	F	2,94	2,940	2,970		T	P	O	A-1
5221	SOCIETE GENERALE	10/01/2014	31/12/2013	01/04/2014	114 313,19	F	3,62	3,620	3,670		T	C	O	A-1
Total général					20 640 897,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 573 641,72					639 411,48	122 266,98	0,00	25 937,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 573 641,72					639 411,48	122 266,98	0,00	25 937,22
1425244	N	0,00	A-1	648 815,89	23,60	F	Taux fixe à 1,77%	1,770	23 106,04	11 484,04	0,00	0,00
534	N	0,00	A-1	941 141,77	5,91	F	Taux fixe à 2,35	2,350	147 814,14	20 820,58	0,00	1 553,60
535	N	0,00	A-1	315 789,48	14,01	F	Taux fixe à 2,09	2,090	21 052,63	6 339,66	0,00	1 488,66
538	N	0,00	A-1	5 000 000,00	14,67	F	Taux fixe à 0,76	0,760	333 333,33	40 005,55	0,00	11 723,70
6899574	N	0,00	A-1	86 502,43	6,98	F	Taux fixe à 3,60	3,600	11 085,76	3 114,09	0,00	37,71
8019	N	0,00	A-1	178 363,20	10,54	F	Taux fixe à 4,53	4,530	14 598,21	4 443,99	0,00	876,83
MON230732EUR	N	0,00	A-1	135 219,36	16,50	F	Taux fixe à 4,07%	4,070	6 161,09	5 503,43	0,00	0,00
MON508272EUR	N	0,00	A-1	357 809,59	11,17	F	Taux fixe à 2,06	2,060	28 593,61	7 081,51	0,00	541,01
MON526779EUR	N	0,00	A-1	300 000,00	20,00	V	Euribor 12M + 0,39%- Flooe 0 sur Euribor 12M	0,400	0,00	0,00	0,00	1 261,00
MON528886EUR	N	0,00	A-1	860 000,00	29,50	F	Taux fixe à 1,46	1,460	28 666,67	12 730,38	0,00	6 035,02
MON530608EUR	N	0,00	A-1	750 000,00	29,75	F	Taux fixe à 1,35	1,350	25 000,00	10 743,75	0,00	2 419,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGOIS - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 159 510,36					767 182,81	141 148,10	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 159 510,36					767 182,81	141 148,10	0,00	0,00
4801	N	0,00	E-3	351 851,85	7,00	F	Taux fixe à 1,99	1,990	50 442,41	10 872,22	0,00	0,00
4891	N	0,00	B-1	240 951,21	4,00	F	Taux fixe à 2,05	2,050	77 188,42	12 047,56	0,00	0,00
4901	N	0,00	A-1	197 476,35	3,00	F	Taux fixe à 2,28 à barrière 5,5% sur libor USD 12M(postfixé)	2,280	63 889,59	5 924,29	0,00	0,00
4911	N	0,00	E-3	85 898,23	2,00	F	Taux fixe à 2,69%) barrière 6% sur Libor USD 12M(Postfixé)	2,690	42 106,98	2 748,74	0,00	0,00
5001	N	0,00	A-1	50 891,23	2,00	F	Taux fixe à 3,56%	3,560	24 946,68	1 709,95	0,00	0,00
5021	N	0,00	E-3	290 195,29	8,00	F	Taux fixe à 1,97%	1,970	32 059,81	8 676,84	0,00	0,00
5051	N	0,00	A-1	169 135,46	2,00	F	Taux fixe à 3,8598%	3,860	82 760,27	6 637,10	0,00	0,00
5081	N	0,00	A-1	79 999,96	3,00	F	Taux fixe à 4,495%	4,500	26 666,67	3 655,93	0,00	0,00
5111	N	0,00	A-1	246 719,88	4,00	F	Taux fixe à 4,39%	4,390	54 002,44	9 950,08	0,00	0,00
5141	N	0,00	A-1	466 666,80	4,92	F	Taux fixe à 4,25%	4,250	93 333,32	18 651,60	0,00	0,00
5181	N	0,00	A-1	293 764,71	7,82	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	33 067,87	8 274,33	0,00	0,00
5191	N	0,00	A-1	998 799,67	7,82	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	112 430,79	28 132,73	0,00	0,00
5221	N	0,00	A-1	687 159,72	9,02	F	Taux fixe à 3,62%	3,620	74 287,56	23 866,73	0,00	0,00
Total général		0,00		13 733 152,08					1 406 594,29	263 415,08	0,00	25 937,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
4891	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	1 180 000,00	240 951,21	1	0,00		Taux fixe 2,05 % à barrière 5,5% sur Libor USD 12M(Postfixé)	Taux fixe 3,27 % à barrière 5,2% surEuribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor12M(3/1,73)	12 865,34	Taux fixe 3,27 % à barrière 5,2% surEuribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor12M(3/1,73)	2,050	12 047,56	0,00	1,75
TOTAL (B)		1 180 000,00	240 951,21						12 865,34			12 047,56	0,00	1,75
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
4801	CAISSE D EPARGNE	914 694,10	351 851,85	3	0,00		Taux fixe 1,99 % à barrière 5,5% sur Libor USD 12M(Postfixé)(Marge de -022%)	Taux fixe 3,2 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMSEUR2A (Postfixé)>=0% sinon (6,5%-5x spread)	0,00	Taux fixe 3,2 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMSEUR2A (Postfixé)>=0% sinon (6,5%-5x spread)	1,990	10 872,22	0,00	2,56

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
4911	CREDIT FONCIER DE France	618 943,01	85 898,23	3	0,00		Taux fixe 2,69 % à barrière 5,5% sur Libor USD 12M(Postfixé)	Taux fixe 3,2 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMSEUR2A (Postfixé)>=0% sinon (6,5%-5x spread)	0,00	Taux fixe 3,2 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMSEUR2A (Postfixé)>=0% sinon (6,5%-5x spread)	2,690	2 748,74	0,00	0,63
5021	SFIL CAFFIL	600 000,00	290 195,29	3	0,00		Taux fixe à 1,97 %	Taux fixe 2,99 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMS EUR2A(Postfixé)>=0,3% sinon(5,35%-5x spread)	0,00	Taux fixe 2,99 % si Spread CMSEUR10A(Postfixé)-CMS EUR2A(Postfixé)>=0,3% sinon(5,35%-5x spread)	1,970	8 676,84	0,00	2,11
TOTAL (E)		2 133 637,11	727 945,37						0,00			22 297,80	0,00	5,30
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 313 637,11	968 896,58						12 865,34			34 345,36	0,00	7,06

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 764 255,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	240 951,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	3	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	5,30	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	727 945,37	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 531 500,00	I 1 531 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 440 000,00	1 440 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 440 000,00	1 440 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		91 500,00	91 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	91 500,00	91 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 531 500,00	0,00	0,00	1 531 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 352 271,85	III 2 352 271,85
Ressources propres externes de l'année (a)		88 000,00	88 000,00
10222	FCTVA	88 000,00	88 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 264 271,85	2 264 271,85
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	936 000,00	936 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 328 271,85	1 328 271,85

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 352 271,85	0,00	0,00	0,00	2 352 271,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 531 500,00
Ressources propres disponibles	IV 2 352 271,85
Solde	V = IV – II (6) 820 771,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,80	0,00	12,80	9,80	3,00	12,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territo	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Attaché	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,80	0,00	22,80	21,80	1,00	22,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial	C	4,80	0,00	4,80	3,80	1,00	4,80
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		35,60	0,00	35,60	31,60	4,00	35,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territo	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif territo	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif territo	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .